

d'employés au pays, nous voulons savoir ce qu'il entend faire pour restreindre les prix à la consommation. (*Applaudissements*)

Que se propose-t-il de faire pour réduire des profits excessifs? Les dividendes et les profits vont-ils continuer leur spirale ascendante, alors que les salaires seraient bloqués à un niveau fixé par le Parlement ou un tribunal nommé par le gouvernement? Nous sommes disposés à faciliter l'étude immédiate des lois envisagées par le gouvernement, mais à condition d'étudier aussi le problème beaucoup plus vaste de la situation économique au Canada, d'où découle cette grève ferroviaire à l'échelle nationale.

Nous attendons, et nous avons le droit, je crois, tout comme l'ensemble des Canadiens, d'attendre une déclaration du premier ministre au cours des prochains jours sur la politique du gouvernement au sujet de la hausse constante du coût de la vie. Nous estimons pouvoir espérer une déclaration du ministre des Finances au sujet d'une politique financière et des changements à son budget exigés par les événements qui se sont produits depuis la présentation de son dernier budget. Si le ministre des Finances est convaincu de l'existence de pressions inflationnistes et de la nécessité d'un ralentissement de l'économie afin d'éviter une surchauffe, le Parlement a le droit de s'assurer que ce ralentissement ne retombe pas sur un secteur unique de la population canadienne. Le Parlement a le droit d'exiger une politique financière qui favorisera une distribution juste et raisonnable du revenu à travers le pays.

Puisque nous sommes ici, nous avons le droit d'insister pour que le ministre du Travail présente une mesure législative, dans les jours qui vont suivre, afin d'exécuter les recommandations du rapport Freedman; ainsi les grévistes—qui depuis huit ans ont pâti des changements technologiques—soient assurés de la tenue de consultations et d'un sort meilleur pour ceux que l'automatisation a remplacés. Nous avons le droit d'attendre du ministre des Transports une déclaration nette touchant une saine politique des transports. Quand je dis «une saine politique des transports», je n'entends pas que le gouvernement renonce à sa responsabilité, ni que le sort de la population canadienne, et en particulier celui des expéditeurs canadiens dépende du bon vouloir des sociétés ferroviaires.

Le troisième volume du rapport MacPherson a été présenté en juillet 1962, je crois. Le gouvernement a eu amplement le temps d'ébaucher une politique qui permettrait à nos

chemins de fer de fonctionner efficacement tout en accordant à leurs employés des salaires comparables à ceux qu'on verse dans d'autres secteurs de notre industrie.

Monsieur l'Orateur, nous sommes donc disposés à prêter notre concours, autant que possible, mais à deux conditions très nettes. Premièrement, nous exigerons suffisamment de temps pour étudier et pour examiner les deux mesures législatives que le premier ministre a annoncées. Nous ne permettrons pas que la psychose de crise qu'on est en train de créer provoque chez nous la panique et nous pousse à adopter hâtivement des lois qui seront nuisibles aux Canadiens et contraires aux intérêts des employés des chemins de fer et de leurs familles.

Deuxièmement, la législation annoncée par le premier ministre devra s'accompagner d'une déclaration du gouvernement sur les mesures qu'il prendra pour s'attaquer aux causes profondes qui ont amené cette malheureuse situation. Autrement, toute mesure qu'il présentera maintenant ne résoudra pas le problème, ne mettra pas nécessairement fin à la grève et n'empêchera certainement pas d'autres grèves d'éclater dans d'autres secteurs de l'économie. Il est temps que le gouvernement cesse de gouverner par la diplomatie et les faux-fuyants. Il est temps qu'il imprime une direction aux affaires du pays et prenne des mesures courageuses. (*Applaudissements*) Il devra s'attaquer à la racine du mal et non pas, comme il nous le demande en ce moment, simplement faire un rapiécage qui éclatera dans quelques mois et ramènera le Parlement devant une autre crise dans quelques semaines ou quelques mois.

Je ne saurais trop souligner qu'à notre avis la situation n'est qu'un aspect d'un problème économique beaucoup plus considérable et qu'à moins que le Parlement ne s'attaque vraiment au problème, nous n'aurons rien résolu et n'aurons que retardé le désastre.

• (3.20 p.m.)

[*Français*]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous sommes convoqués d'urgence à Ottawa pour étudier une situation des plus sérieuses qui paralyse l'économie générale du Canada.

Au fait, les cheminots sont en grève, les chemins de fer Nationaux ont cessé de fonctionner, et nous entendons de part et d'autre des gens soutenir que le gouvernement aurait dû convoquer les Chambres plus tôt, que le gouvernement ne savait pas comment prendre ses responsabilités, etc. Je dirai ici qu'il était dans l'ordre que le gouvernement laisse les